Peine de mort requise contre quatre militaires pour le massacre de Muyinga

@rib News, 23/10/2008 â€“ Source AFPLe procureur de la Cour militaire du Burundi a requis la peine de mort contre quatre militaires, dont deux officiers, accusÃ©s du massacre d'une trentaine de civils en 2006 dans un camp militaire, a-t-on appris jeudi de sources concordantes."L'auditeur militaire (procureur) a requis la peine de mort pour assassinat contre le commandant de la IVe rÃ©gion militaire de l'Ã©poque, le colonel Vital Bangirinama, qu'il a prÃ©sentÃ© comme le commanditaire du massacre, et trois autres soldats, dont le commandant Eliezer Manirambona, prÃ©sentÃ©s comme les exÃ©cutants", a dÃ©clarÃ© Me Jean-Bosco Nduwimana, avocat de la partie civile.
Le procÃ¨s, dÃ©butÃ© le 14 octobre devant la Cour militaire du Burundi, s'est tenu sur le lieu du massacre, dans un camp militaire de la province de Muyinga (est). Le colonel Bangirinama est actuellement en fuite.En juillet 2006, des civils accusÃ©s d'Ãªtre des collaborateurs de la rÃ©bellion des Forces nationales de libÃ©ration (FNL) avaient Ã©tÃ© arrÃªtÃ©s et emprisonnÃ©s dans le camp Mukoni. 31 avaient Ã©tÃ© exÃ©cutÃ©s.Le procureur a Ã©galement requis 20 ans de prison ferme contre 15 soldats qui "escortaient les convois qui conduisaient les civils Ã la mort" pour complicitÃ© d'assassinat et 2 ans de prison pour quatre soldats qui conduisaient les vÃ©hicules, selon la mÃªme source.La Cour, qui a mis l'affaire en dÃ©libÃ©rÃ©, doit rendre son verdict dans un dÃ©lai de deux mois.De son cÃ´tÃ©, Pierre Claver Mbonimpa, prÃ©sident de l'Association pour la protection des personnes dÃ©tenues et des droits humains (Aprodeh), qui a rÃ©vÃ©lÃ© toute cette affaire, a regrettÃ© qu'"une partie de la vÃ©ritÃ© ait Ã©tÃ© occultÃ©e"."Le principal accusÃ© n'a pas Ã©tÃ© vÃ©ritablement jugÃ© pu Burundi avec des complicitÃ©s hauts placÃ©es et de nombreux civils, dont des responsables administratifs qui ont participÃ© au massacre n'ont pas Ã©tÃ© inquiÃ©tÃ©s", at-il affirmÃ©.Le prÃ©sident burundais Pierre Nkurunziza a reconnu Ã plusieurs reprises s'Ãªtre opposÃ© Ã l'arrestation du colonel Bangirinama pour des raisons de sÃ©curitÃ©.